

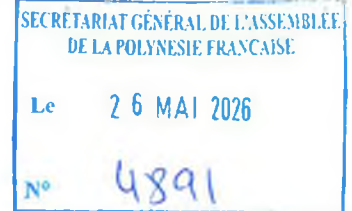


Groupe

**TAPURA
HUIRAATIRA**



Question orale
(Séance du jeudi 28 mai 2026)



M^{me} Raihei ANSQUER, Ministre de la santé, en charge de la prévention et de la protection sociale généralisée

Objet : Lutte contre les addictions en Polynésie française

Madame la Ministre,

Depuis des années, notre Pays voit progresser les trafics d'ice comme un poison silencieux qui détruit des familles entières, alimente les violences, fracture les quartiers et plonge une partie de notre jeunesse dans une spirale dont beaucoup ne reviennent jamais. Encore la semaine dernière, les autorités ont annoncé avoir démantelé un réseau de trafiquants à Fakarava, impliquant 22 personnes.

Et pourtant, malgré les annonces solennelles répétées, ici au Fenua ou à Paris à l'occasion des déplacements de notre Président, malgré les plans, malgré les campagnes de communication, nous avons le sentiment que l'ice gagne du terrain plus vite que les pouvoirs publics ne gagnent la bataille. Ce qui est particulièrement frappant aujourd'hui, c'est le décalage entre les diagnostics extrêmement lucides posés par votre propre Schéma d'Organisation Sanitaire 2026-2031, et la réalité vécue sur le terrain.

Ce document officiel, sur lequel vous avez personnellement travaillé, reconnaît noir sur blanc que « *l'offre de santé mentale et d'addictologie reste insuffisamment structurée et encore trop centralisée* », avec une « *coordination incomplète entre les acteurs sanitaires, sociaux, éducatifs et communautaires* ». Et si le Schéma prévoit de structurer enfin une véritable stratégie territoriale de santé mentale et d'addictologie, de renforcer une offre graduée et accessible dans tous les archipels, d'améliorer les réponses aux crises psychiques et de développer les outils numériques pour les îles éloignées, il renvoie tout ça dans un Plan de santé mentale 2026-2036 à venir.

Très bien ! Mais qu'en est-il du Plan de santé mentale 2019-2023 ou du le Programme d'actions de lutte contre les addictions en Polynésie française 2019-2023 ?

Où en est-on concrètement lorsque pour 2026, ce sont tout de même 1,4 milliard de francs CFP qui sont prévus dans le Fonds de prévention et de lutte contre les addictions, dont 223 millions destinés aux associations.

Pouvez-vous nous indiquer clairement :

- Quelle part de ces crédits est aujourd'hui réellement engagée ?
- Quelles associations ont été financées ?
- Selon quels critères ?
- Avec quels objectifs mesurables ?
- Et surtout, quels résultats tangibles ont été obtenus sur le terrain ?

Car les familles polynésiennes, elles, ne voient rien de tout cela. Elles voient surtout des parents démunis, des jeunes abandonnés aux trafiquants, des professionnels épuisés, des structures saturées, et des communes qui tentent de gérer seules une crise qui dépasse désormais largement le cadre sanitaire.

Madame la ministre, votre Schéma d'organisation sanitaire parle du Va'a Ora, d'équilibre collectif, de cohésion et de santé communautaire. Aujourd'hui, nous avons surtout le sentiment que le va'a prend l'eau pendant que le gouvernement continue de ramer dans la communication.

Alors ma question est simple :

Quand allez-vous enfin transformer les constats alarmants de votre propre Schéma d'organisation sanitaire en actions visibles, coordonnées et efficaces contre l'ice et plus généralement contre toutes les addictions ?

Je vous remercie de votre attention.

A handwritten signature in black ink, consisting of a tall, narrow loop at the top, followed by several horizontal and vertical strokes that form a complex, stylized shape.

Cathv PUCHON